

1. Principaux documents à joindre (liste non exhaustive – à valider avec le Service de l'urbanisme et environnement)

- Plan ou croquis d'implantation, incluant les travaux requis pour ce système (ex. conduite) et les milieux humides et hydriques à proximité. (Un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre est requis si l'installation visée est localisée à moins d'un mètre d'une rive ou d'une bande de protection d'un milieu humide). De plus, si un croquis est soumis, il doit être réalisé à partir d'un certificat de localisation à jour.
- Description du milieu environnant, notamment :
- Les éléments étanches et non étanches de toutes installations septiques dans un rayon de 30 m de l'installation projetée.
 - Toute activité agricole dans un rayon de 30 m de l'installation projetée.
 - La localisation de tout usage ou activité du milieu environnant susceptible d'affecter l'installation projetée ou contaminer l'eau souterraine.

2. Localisation du projet

Adresse et/ou numéro(s) de lot(s)

3. Renseignements sur l'identité du requérant*

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Nom de famille (lettres moulées)

Prénom (lettres moulées)

Adresse (numéro, rue, bureau)

Ville

Province

Code postal

Téléphone résidence

Téléphone cellulaire

Téléphone travail

Poste

Courriel

Êtes-vous l'unique propriétaire : Oui Non (une procuration est requise)

*Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.

4. Demande complète

- Je comprends qu'une demande de permis ou de certificats est considérée comme étant complète uniquement lorsque tous les plans et documents requis, incluant le présent formulaire dûment rempli, ont été déposés et que les tarifs d'honoraires relatifs au permis et certificat ont été acquittés. Le délai applicable pour l'analyse de la demande (maximum 45 jours) débute à partir du moment où la demande est complète.

Les tarifs applicables sont précisés au *Règlement régissant l'usage et la tarification pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou d'une activité municipale* en vigueur. Ces frais ne sont pas remboursables, même dans le cas où la demande déposée doit être refusée.

5. Responsable des travaux

- Requérant Entrepreneur ou toute autre personne/entreprise

Nom de la personne-ressource

Nom de l'entreprise

Adresse (numéro, rue, bureau)

Ville

Province

Code postal

Téléphone/cellulaire

Courriel

No. RBQ

No. NEQ

6. Échéancier et valeur des travaux

Date approximative de
début des travaux

Année

Mois

Jour

Date approximative de
fin des travaux

Année

Mois

Jour

Coût estimé des travaux incluant les matériaux et la main d'œuvre, avant les taxes.

\$

7. Renseignements relatifs à la demande	
Usage principal du terrain : <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Public	
Description des constructions existantes sur le terrain :	
Veuillez préciser le type d'installation projetée :	
<input type="checkbox"/> Puits tubulaire (artésien)	<input type="checkbox"/> Puit de surface
<input type="checkbox"/> Puits tubulaire (artésien) scellé	<input type="checkbox"/> Pointe filtrante
<input type="checkbox"/> Système de géothermie qui prélève l'eau du sol <input type="checkbox"/> Système de géothermie qui ne prélève pas l'eau du sol	
Votre projet nécessite-t-il de couper un ou plusieurs arbres :	
<input type="checkbox"/> Oui (Veuillez joindre les photos des arbres à abattre et démontrant que ceux-ci ont été identifiés à l'aide d'un ruban voyant, ainsi qu'un plan montrant leurs emplacements sur le terrain.) <input type="checkbox"/> Non	
De nouveaux arbres seront-ils plantés :	
<input type="checkbox"/> Oui (Veuillez joindre un croquis ou plan de reboisement qui précise l'emplacement, le nombre d'arbres à planter et leurs essences.) <input type="checkbox"/> Non	
Le terrain est-il riverain à un lac, un cours d'eau ou un milieu humide :	
<input type="checkbox"/> Oui (Veuillez joindre un croquis ou document décrivant les mesures de prévention de l'érosion et le réensemencement prévu.) ↳ <input type="checkbox"/> Je m'engage à transmettre au fonctionnaire désigné des photographies des mesures de contrôle de l'érosion mises en place conformément à l'article 214 du Règlement de zonage 21-2024. <input type="checkbox"/> Non	
Les travaux nécessitent-ils l'utilisation ou la circulation de la machinerie dans la rive ou le littoral :	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Avant le début des travaux, les distances à respecter, les milieux humides et hydriques, la limite du littoral, les arbres à protéger, les espaces naturels à préserver et tous milieux sensibles à préserver doivent être identifiés et délimités afin de prévenir tout empiètement de machinerie et tous travaux de déblai ou de remblai dans ces milieux. <input type="checkbox"/> Je m'engage à transmettre au fonctionnaire désigné, avant le début des travaux, une ou des photographies montrant les mesures d'identification ou de délimitation de ces milieux et espaces à préserver.	
8. Informations requises pour une installation de prélèvement des eaux souterraines	
Description de l'usage auquel le prélèvement d'eau est destiné :	
Volume d'eau maximal qui sera prélevé en mètres cubes par jour (ou unité équivalente) :	
Nombre de personne qui seront desservies (s'il s'agit d'un prélèvement à des fins de consommation humaine) :	
Les travaux seront-ils réalisés sous la supervision d'un professionnel :	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Quelle sera la hauteur de la partie hors-sol du tubage par rapport à la hauteur de la surface du sol après les travaux de terrassement :	

Est-ce que l'installation sera munie d'un couvercle sécuritaire, résistant aux intempéries, aux contaminants, à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau :

- Oui
 Non

Est-ce que la finition du sol autour de l'installation empêchera la présence d'eau stagnante et préviendra le ruissellement d'eau en direction de l'installation sur une distance de 1 m autour de l'installation :

- Oui
 Non

Est-ce que l'installation sera repérable visuellement :

- Oui
 Non

Si une activité de fracturation hydraulique est effectuée à partir de l'installation, est-ce de l'eau répondant aux normes de qualité d'eau potable prévues au Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r. 40) sera utilisée :

- Oui
 Non

9. Localisation projetée

L'installation sera-t-elle située dans une zone inondable :

- Oui (veuillez préciser le type) :

- Non

L'installation sera-t-elle située à l'intérieur d'une rive :

- Oui
 Non

Veuillez préciser la distance, en mètre, entre l'installation de prélèvement d'eau projetée et les éléments suivants* (ne s'applique pas aux systèmes de géothermie SANS prélèvement d'eau) :

- Système étanche de traitement des eaux usées (min. 15m) : _____m
 Système non étanche de traitement des eaux usées (min. 30m ou 15m si puits scellé) : _____m
 Ouvrage de stockage de déjections animales (min. 30m) : _____m
 Parcelle en culture (min. 30m) : _____m
 Aire de compostage (min. 30m) : _____m
 Pâturage (min. 30m) : _____m
 Cour d'exercice (min. 30m) : _____m
 Cimetière (min. 30m) : _____m
 Installation d'élevage (min. 30m) : _____m

* Il est possible d'inscrire, par exemple, « plus de 30 mètres », si la distance exacte est inconnue et que l'élément visé se situe au-delà du périmètre applicable.

10. Dépôt des rapports à la suite des travaux

Je soumettrai au fonctionnaire désigné les documents suivants au plus tard 30 jours après la fin des travaux :

- Le rapport de forage réalisé conformément au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RLRQ, c. Q.2, r. 35.2)
 Un rapport attestant que les travaux ont été exécutés conformément aux plans soumis à la demande de certificat d'autorisation et au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RLRQ, Q.2, r. 35.2). Le rapport doit être préparé par un professionnel compétent en la matière et contenir les plans et documents nécessaires à l'établissement de la conformité.

11. Modification des plans et documents

- Je comprends que toute modification apportée aux plans et aux documents après la délivrance du permis ou du certificat, le cas échéant, doit être approuvée par le fonctionnaire désigné avant l'exécution des travaux ainsi modifiés. Le fonctionnaire désigné ne peut approuver les modifications que si elles sont conformes aux dispositions des règlements d'urbanisme.

12. Signature

- Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je déclare que je me conformerai aux conditions du permis demandé et à toute disposition des règlements d'urbanisme pouvant s'appliquer. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux avant l'émission du permis, le cas échéant.
- Je désire obtenir mon permis par courriel et je m'engage à suivre les indications inscrites dans le courriel qui me sera transmis.

Signature du requérant

Date